Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 035-213502685-20260310-CM_26_03_08OK-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 10 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix mars à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué le 05 mars, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Fabienne COTTAIS, Maire.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	11
Présents	7
Votants	9
Vote	
Pour	9
Contre	0
Abstention	0

Date de convocation : le 05 mars 2026

Étaient présents : Fabienne COTTAIS, Marc CHRISTIE, Nadine BOUVIER, Gaëtan FOURAGE, Guillaume BOUREL, Augustin LAURENT, Anne DANIEL

Ont donné procuration :
Adrien LAIGLE donne pouvoir à Augustin LAURENT
Fanny RIGAULT PIVAN donne pouvoir à Marc CHRISTIE

Absents excusés : Patricia BOULAIS, Michel HÉLIGON

Secrétaire de séance : Augustin LAURENT

DELIBERATION 2026 03_08
FAUCHAGE FOSSÉS : VALIDATION DEVIS

Annexe : Devis COUP'NET

Madame le Maire expose,

L'état actuel des fossés nécessite une intervention dans les meilleurs délais.

Madame le maire présente le devis adressé par la société COUP'NET de Pipriac pour le fauchage des fossés en 2 passages sur 41 km (105€HT/km) soit 4 305 €HT et 5 166 €TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le devis ci-annexé de l'entreprise COUP'NET pour un montant de 4 305 €HT soit 5 166 €TTC ;

DECIDE d'engager une réflexion concernant le fonctionnement pour l'entretien des routes dans les prochaines années ;

AUTORISE le Maire à signer tous documents afférents à cette décision.

Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 035-213502685-20260310-CM_26_03_08OK-DE

Pour certifié conforme,
Le Maire
Fabienne COTTAIS

Le secrétaire de séance
Augustin LAURENT



